



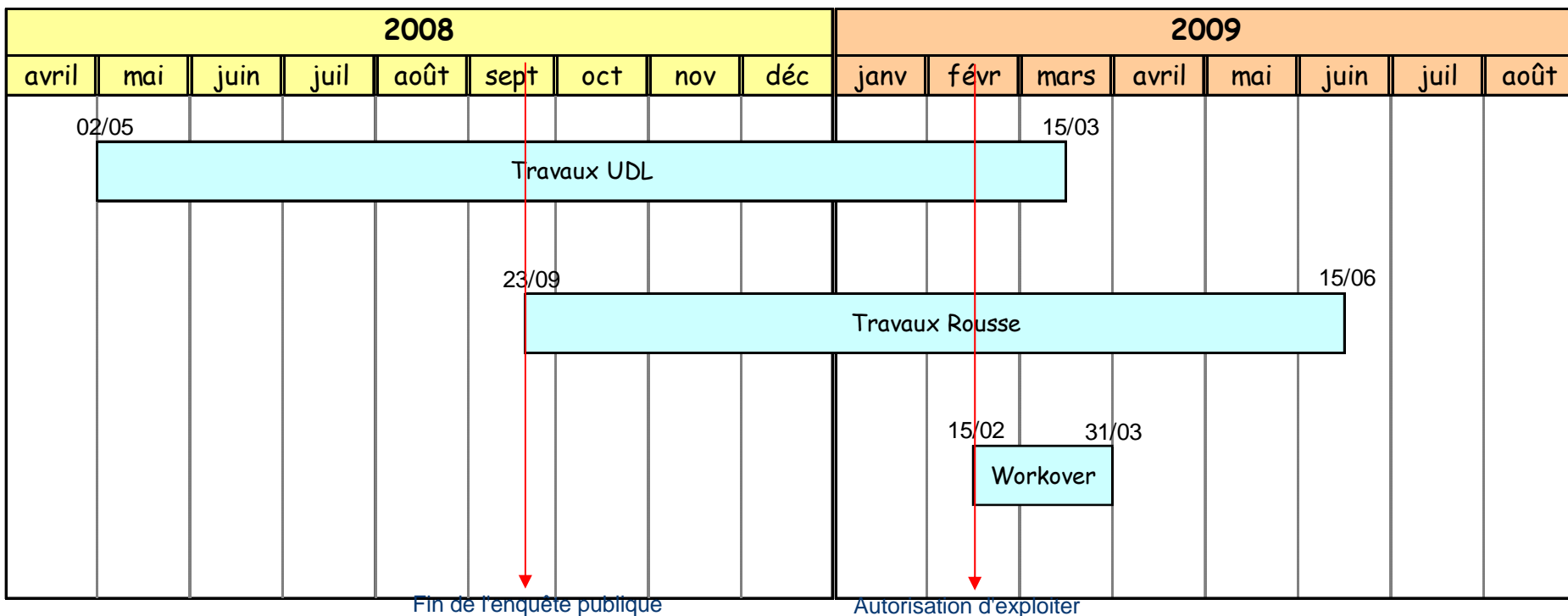
Avancement des travaux Projet Pilote CO₂

Réunion CLIS du 9 février 2009



Planning Projet Pilote CO₂

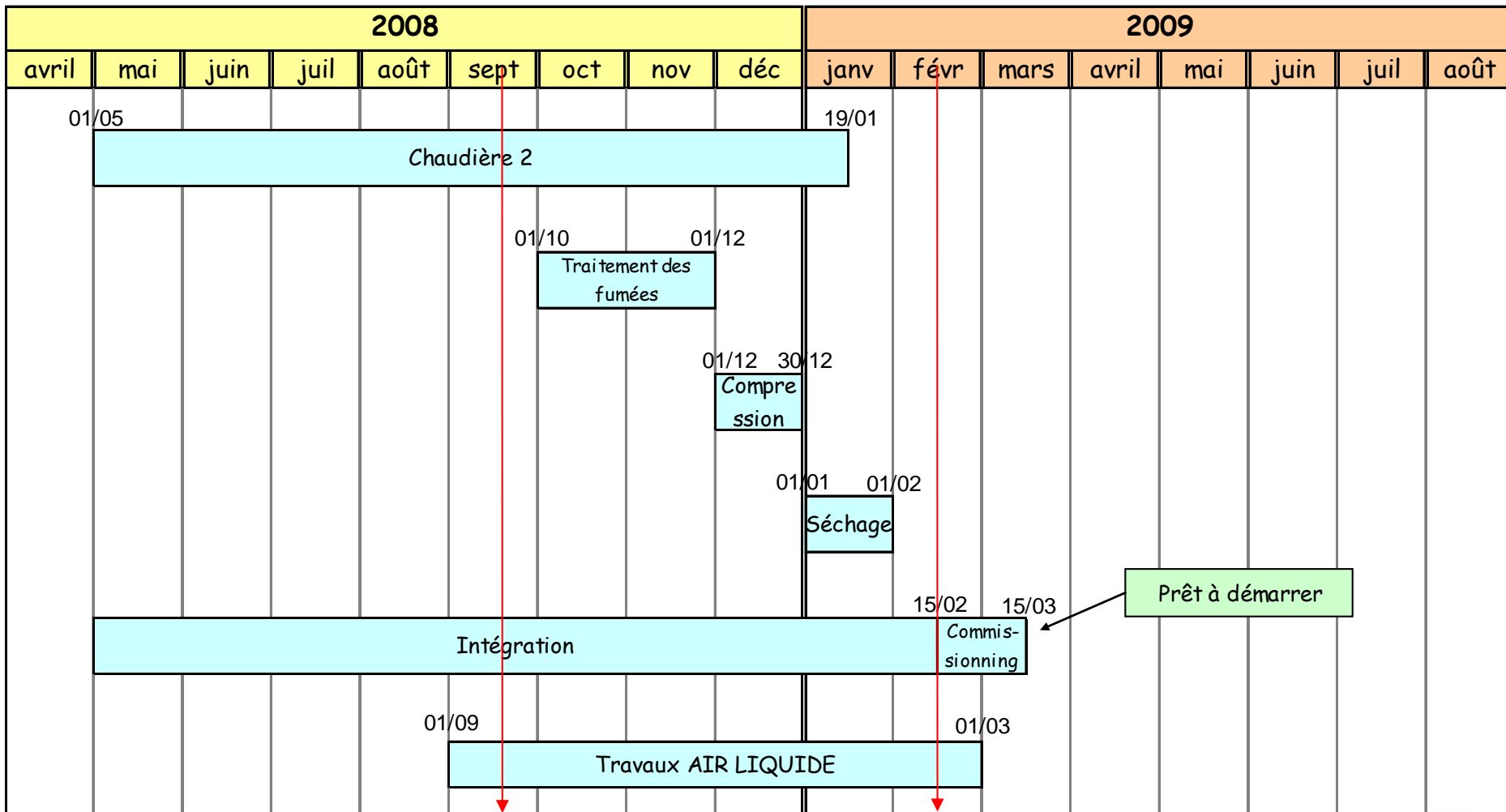
Général :





Planning Projet Pilote CO₂

Usine de Lacq :



Fin de l'enquête publique

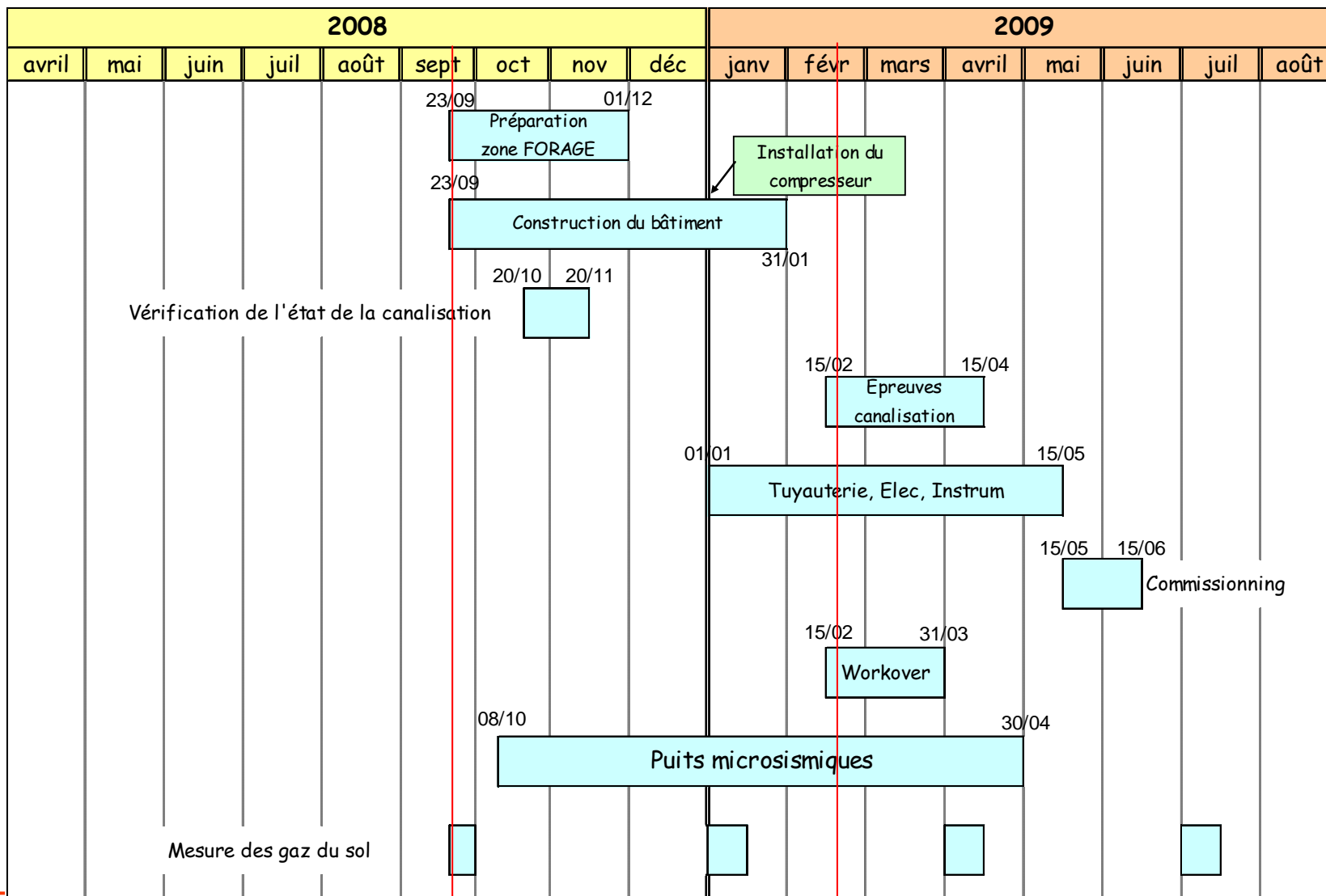
Autorisation d'exploiter

Prêt à démarrer



Planning Projet Pilote CO₂

Canalisation et Rousse :





Vérification de la corrosion des canalisations

Démarche décisionnelle

- **Obtenir une mesure précise des épaisseurs de canalisations à ce jour.**
 - ⇒ **Raclages instrumentés.**
- **Comparer ces résultats à ceux obtenus lors des derniers raclages instrumentés.**
- **Evaluer les vitesses de corrosion sur chacune des canalisations.**
- **En déduire les épaisseurs résiduelles des canalisations dans 5 ans.**
- **Sur la base des résultats obtenus, vérifier la capacité des canalisations à tenir à la pression de service en tenant compte des coefficients de sécurité spécifiques au CO₂ (réglementation).**
- **Cette démarche permet de définir les tronçons de canalisation à réparer, si nécessaire.**
- **A noter que les critères de calcul pour le CO₂ sont plus conservatifs que ceux utilisés pour le gaz brut.**



Vérification de la corrosion des canalisations

Résultats des mesures

- **Pipe 8" : Rousse 1 → St Faust.**
 - 1 point de corrosion interne significatif.
 - Remplacement du tronçon concerné

- **Pipe 8" : St Faust → Pont d'As.**
 - 7 points de corrosion externe.
 - Remplacement des 7 tronçons et reprise du revêtement de la canalisation.

- **Pipe 12" : Pont d'As → Lacq.**
 - Pas de corrosion significative.
 - Reprise du revêtement en 3 points.



Lacq : skid de régulation gaz



Lacq : skid de régulation oxygène



Lacq : compresseur



Lacq : skid déshydratation



Rousse : bâtiment



Rousse : bâtiment



Rousse : intérieur du bâtiment



Puits sismique Baratte

